

METZ MÉTROPOLE

HARMONY PARK | 11 bd Solidarité | BP 55025 | 57071 METZ CEDEX 3 T. 03 87 20 10 00 | F. 03 87 20 10 29 | www.metzmetropole.fr

Nombre de

membres

Membres élus au Bureau : en fonction : 50

Membres présents : 36 Absent(s)

Absent(s): 7

Pouvoir(s):

1

50 Date de convocation : 27 novembre 2018

excusé(s): 7

Vote(s) pour : 37

Vote(s) contre :

0 Abstention(s):

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU BUREAU**

Séance du Lundi 3 décembre 2018,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n°2018-12-03-BD-11:

Charte d'engagement pour l'adaptation et l'atténuation du changement climatique dans le domaine de l'eau du bassin Rhin-Meuse.

Rapporteur: Monsieur Joël STROZYNA

Le Bureau.

Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales.

VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau.

VU le Plan d'adaptation et d'atténuation du changement climatique du bassin Rhin-Meuse adopté par le Comité de bassin le 23 février 2018,

VU la charte d'engagement proposée par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse pour l'adaptation et l'atténuation du changement climatique dans le domaine de l'eau,

CONSIDERANT l'intérêt qu'a Metz Métropole en tant qu'acteur et utilisateur des ressources en eau à prendre une part active dans la mise en œuvre d'actions d'adaptation et d'atténuation du changement climatique,

APPROUVE les termes de la charte d'engagement jointe en annexe,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la charte d'engagement pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique dans le domaine de l'Eau du bassin Rhin-Meuse.

> Pour extrait conforme Metz, le 4 décembre 2018 Pour le Président et par délégation Le Directeur Général des Services

> > Hélène KISSEL



CHARTE D'ENGAGEMENT

pour l'adaptation et l'atténuation DU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LE DOMAINE DE L'EAU

BASSIN RHIN-MEUSE

En signant la présente charte, en tant qu'acteur et utilisateur des ressources en eau, **je m'engage** à prendre une part active à l'adaptation du bassin Rhin-Meuse au changement climatique.

A ce titre, j'assure, sur mon domaine et sur mon territoire de compétences, la définition et la mise en œuvre des actions d'adaptation recommandées par le plan d'adaptation et d'atténuation du changement climatique du bassin Rhin-Meuse ou cohérentes avec celles-ci, à décliner autour des 8 axes suivants :

- réduire la vulnérabilité du territoire aux risques d'inondation et de coulées d'eaux boueuses ;
- construire une société plus sobre en eau ;
- poursuivre l'amélioration de la qualité des ressources en eau ;
- préserver les écosystèmes et reconnaître les services rendus ;
- o contribuer à l'atténuation via la gestion des ressources en eau ;
- mettre en œuvre une politique énergétique compatible avec une préservation des ressources en eau ;
- aller vers des sols vivants, réserve d'eau et de carbone ;
- connaître et faire connaître les enjeux et solutions pour s'adapter au changement climatique.

En conséquence,

Je déclare avoir conscience des enjeux liés aux effets du changement climatique dans le domaine de l'eau et de mon propre rôle pour l'adaptation des activités et des milieux ;

Je m'engage, dans la limite de mon territoire et de mon domaine de compétence à :

- \bullet impliquer mes collaborateurs et mes partenaires dans une démarche d'adaptation et d'atténuation du changement climatique ;
- décliner la philosophie* du plan d'adaptation et d'atténuation du bassin Rhin-Meuse et contribuer aux objectifs stratégiques**;
- mettre en œuvre des actions recommandées par le plan d'adaptation et d'atténuation du changement climatique du bassin Rhin-Meuse ou cohérentes avec celles-ci ;
- privilégier les solutions fondées sur la nature ;
- assurer un suivi régulier de la mise en œuvre de ces actions ;
- organiser un retour d'expériences et une contribution aux mises à jour futures du plan d'adaptation et d'atténuation du changement climatique du bassin Rhin-Meuse.

DATE

jen indiquant vas prenom, nam, fanction, structure représentee

* LA PHILOSOPHIE DU PLAN : POUR DES ACTIONS CLIMAT'EAU RÉUSSIES

Traquer la "mal-adaptation",

Privilégier les actions "sans regret".

Aller vers des solutions économes en ressources

Favoriser les actions multifonctionnelles,

Partager équitablement la ressource et converger vers une solidarité entre les usagers.

** LES SIX OBJECTIFS STRATÉGIOUES

Mieux protégés contre les événements extrêmes : restaurer

+20% du linéaire cours d'eau en champs d'expansion des crues, et augmenter les surfaces de zones humides;

Moins de prélèvements en eau en 2030 : anticiper et aller vers moins de dépendance à l'eau et réduire de 20% les prélèvements en 2030 ;

Des approvisionnements en eau potable sécurisés pour tous en 2030, en qualité et en quantité, avec un minimum de traitement : développer des solutions pérennes pour garantir une eau brute de qualité, en quantité ;

Aménager autrement,

systématiquement: promouvoir une économie du foncier, réduire le taux annuel d'imperméabilisation, viser la cohérence avec la Trame verte et bleue, végétaliser la ville;

Moins d'émissions de gaz à effet de serre (GES) : réduire de 40% les émissions de GES en 2030, de 75% en 2050 (facteur 4) ;

Plus de stockage du carbone :

augmenter de 15% en 2030 les réserves de carbone (milieux remarquables et ordinaires) qui contribuent à la préservation des ressources en eau.



Résumé de l'acte 057-200039865-20181203-12-2018-DB11-DE

Numéro de l'acte :

12-2018-DB11

Date de décision :

lundi 3 décembre 2018

Nature de l'acte :

DF

Objet:

Charte d'engagement pour l'adaptation et l'atténuation du changement climatique dans le domaine de l'eau du bassin Rhin-Meuse

Classification:

8.8 - Environnement

Rédacteur:

Catherine DELLES

AR reçu le:

05/12/2018

Numéro AR:

057-200039865-20181203-12-2018-DB11-DE

Document principal:

99 AU-ERDP11.pdf

Historique:

04/12/18 17:09	En cours de création	
04/12/18 17:09	En préparation	Catherine DELLES
05/12/18 08:19	Reçu	Catherine DELLES
05/12/18 08:21	En cours de transmission	
05/12/18 08:21	Transmis en Préfecture	
05/12/18 08:29	Accusé de réception reçu	